

Document déposé au Comité permanent de la condition féminine
Une étude sur : La traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre
Présenté par Butterfly (Asian and Migrant Sex Workers Support Network) en mai 2023

Qui sommes-nous?

Butterfly : Le réseau de soutien aux travailleurs du sexe asiatiques et immigrants (« Butterfly ») est un groupe de travailleurs du sexe, de travailleurs sociaux et de professionnels du droit et de la santé qui soutiennent et défendent les droits des travailleurs du sexe asiatiques et immigrants. Butterfly a établi des liens avec plus de 5 000 travailleurs du sexe en Ontario et à l'extérieur de la province. Peu de participants de Butterfly ont le statut de citoyen, certains ont le statut de résident permanent, mais la plupart sont dans des situations précaires (personnes sans statut, ainsi qu'étudiants et réfugiés).

Le travail du sexe est un travail. Le travail du sexe est une forme de résistance pour de nombreux travailleurs du sexe asiatiques et immigrants.

De nombreux participants de Butterfly considèrent que le travail du sexe est valorisant et enrichissant. Non seulement il leur assure un meilleur revenu, mais il leur permet également d'avoir des horaires de travail plus souples. Les participants de Butterfly ont déclaré qu'ils préféreraient le travail du sexe aux emplois qu'ils occupaient dans d'autres secteurs comme les usines et les restaurants. En outre, certains participants de Butterfly ont déclaré qu'ils avaient pu échapper à des relations abusives en joignant l'industrie du sexe, qui leur a permis d'acquérir une plus grande indépendance financière. D'autres aspects positifs du travail du sexe ont été mentionnés : la capacité d'aider les autres, le fait de travailler avec des collègues qui parlent leur propre langue, le bonheur et la satisfaction, la capacité de s'intégrer dans la société canadienne et la capacité d'élargir leurs réseaux sociaux.

[traduction] « Certaines personnes disent qu'elles souhaitent la fermeture des salons de services érotiques, car les travailleurs y sont victimes d'agressions sexuelles, d'abus et de traite de personnes. Comme dans d'autres secteurs, certains d'entre nous peuvent travailler avec de mauvais patrons ou subir des violences sur leur lieu de travail. La traite de personnes et la violence sexuelle touchent de nombreux travailleurs comme les aides-soignants, les travailleurs agricoles ou les travailleurs de la restauration. La violence est également présente dans les universités, les églises ou les relations conjugales, mais personne ne mentionne le besoin de fermer ces lieux ou de les criminaliser. »

Le travail du sexe est un travail. Le travail du sexe n'est pas la traite de personnes.

Pour beaucoup, le travail du sexe est un moyen de résister à l'oppression, d'obtenir un revenu, d'obtenir des ressources sociales, d'éviter l'exploitation dans d'autres lieux de travail et d'échapper à des relations abusives. Lorsque le travail du sexe est qualifié de travail violent et de traite de personnes, il est impossible de reconnaître la véritable violence à l'encontre des travailleurs du sexe. Le fait d'amalgamer le travail du sexe et la traite de personnes entraîne la criminalisation du travail du sexe et la création d'initiatives d'application de la loi qui ciblent l'industrie du sexe. Plutôt que de mettre fin à la traite de personnes, les efforts de lutte contre la traite visent souvent à mettre fin à l'industrie du sexe suivant l'idée que les services sexuels sont intrinsèquement associés au péché et à l'immoralité, et constituent une forme d'exploitation sexuelle, bien que ces efforts de lutte violent les droits des travailleurs du sexe et les mettent en danger. Certains des organismes les plus importants et les plus actifs dans la lutte contre la traite de personnes s'opposent au travail du sexe et sont liés à des groupes chrétiens fondamentalistes ou aux forces de l'ordre, qui sont enracinés dans le racisme, la xénophobie et les idéaux du sauveur blanc. Ces organismes utilisent la rhétorique néfaste de la lutte contre la traite de personnes pour dissimuler leurs sous-objectifs clairement anti-immigrants, anti-asiatiques et anti-travail du sexe.

Préjudice causé par les politiques de lutte contre la traite de personnes

Les travailleurs du sexe, en particulier les jeunes, les personnes racisées comme les Asiatiques, et les travailleurs du sexe immigrants, sont réduits au silence. Leur histoire est niée par l'imposition de l'idée que les travailleurs du sexe sont des « victimes de la traite de personnes », donc qu'ils ont été forcés dans l'industrie du sexe. Ces travailleurs du sexe sont décrits comme craintifs, ignorants, ayant subi un lavage de cerveau et incapables de consentir à l'idée qu'ils devraient être sauvés. Les politiques de lutte contre la traite de personnes mettent en contexte les expériences complexes de vulnérabilité économique et sociale causées par l'oppression systématique croisée (le capacitisme, le racisme, le classisme, le sexisme) et les politiques problématiques comme la dépossession de terres et l'obligation de déménager, l'insécurité du logement et des revenus, l'incarcération excessive ou le système d'immigration discriminatoire en les qualifiant de « traite de personnes ».

Abroger les lois et les règlements municipaux et relatifs au droit criminel et à l'immigration qui ciblent le travail du sexe et les travailleurs du sexe

Au lieu d'offrir une protection, la criminalisation du travail du sexe et l'interdiction pour les immigrants de travailler dans l'industrie du sexe – y compris les alinéas 183(1)b.1), 200(3)g.1), 203(2)a) et le paragraphe 196.1a) du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (RIPR) – marginalisent encore plus les travailleurs du sexe immigrants et augmentent leur vulnérabilité à l'exploitation et à la violence. Toutes les lois et les règlements municipaux et relatifs au droit criminel et à l'immigration qui ciblent le travail du sexe et les travailleurs du sexe devraient être abrogés.

Les stratégies d'application de la loi et de sauvetage diminuent leur sentiment de sécurité

Les systèmes de soutien essentiels pour les travailleurs du sexe immigrants comprennent les amis, la famille, les tiers et les clients, mais ces personnes sont considérées comme des trafiquants impliqués dans le crime organisé. Plus de 300 membres de Butterfly ont déclaré avoir été victimes de harcèlement, d'arrestations, de détentions, d'accusations, d'emprisonnements et d'expulsions, en plus d'avoir reçu des contraventions. L'opération « raid and rescue » (« descente de police et sauvetage ») est utilisée pour « identifier » et « sauver » les victimes et pousser les travailleurs à travailler clandestinement dans des situations dangereuses et isolées. Puisque le travail du sexe est assimilé à la traite de personnes, les descentes de police la visant ciblent le travail du sexe. Même si ces descentes de police visent à identifier les victimes de la traite de personnes, ces vérifications se transforment en profilage racial, ainsi qu'en humiliation et en harcèlement ciblés. Les droits et la vie privée des travailleurs sont généralement non respectés lors de ces descentes, car on les force à divulguer des renseignements personnels. Ces prétendues « vérifications du bien-être » entraînent la police à revendiquer à tort les honnêtes entreprises ainsi qu'à les harceler et à les intimider en les identifiant comme des lieux de traite de personnes ou de blanchiment d'argent. Non seulement les travailleurs à faible revenu perdent leur emploi, mais les descentes de police entraînent la saisie de leur argent et de leurs biens personnels, des avis d'expulsion et la perte de leur statut d'immigrant (voir le rapport « Behind the Rescue » [en anglais seulement]). Ces interventions réduisent la capacité des travailleurs du sexe, en particulier des immigrants et des travailleurs racisés, à subvenir à leurs besoins et à négocier des conditions de travail avec leurs clients, tout en limitant l'accès aux mesures de sécurité.

[Traduction] Par exemple, Mimi a été identifiée comme une victime de la traite de personnes : « On m'a enfermée avec des chaînes et des poids aux poignets et aux jambes [...]. J'avais l'impression d'être traitée comme une personne soupçonnée de meurtre. Ils ne m'ont pas permis d'appeler quelqu'un ni de communiquer avec d'autres personnes. » Elle a été expulsée du pays après que la GRC lui a saisi 10 000 dollars canadiens.

Yu dormait lorsque quelques policiers ont enfoncé [sa] porte. Elle a déclaré : « J'ai été menottée et je n'ai pas été autorisée à mettre mes vêtements tant que je n'avais pas répondu à leurs questions. Ils m'ont demandé si j'étais en sécurité et si j'étais contrôlée. Je leur ai répondu "J'étais en sécurité avant votre arrivée". Puis ils ont pris tout mon argent et mes téléphones. Une intervenante sociale m'a dit qu'elle ne travaillait pas pour la police et a essayé de m'aider. Elle m'a donné un téléphone de mauvaise qualité et un peu d'argent. J'ai perdu ma maison et mon travail. »

Attaques racistes contre les salons de massage asiatiques et les travailleurs du sexe au nom de la traite de personnes

Certains organismes néfastes de lutte contre la traite de personnes font désormais pression pour obtenir l'entrée en vigueur de règlements municipaux répressifs, davantage de poursuites judiciaires et souhaitent « nettoyer » et « fermer » les salons de massage, en particulier ceux qui sont dirigés par des femmes asiatiques. Selon eux, les femmes asiatiques qui ne parlent pas anglais sont ignorantes et incapables de consentir au travail qu'elles font. Ces organismes ont déjà demandé la fermeture de centres holistiques à Toronto, ce qui a entraîné la perte d'emploi de plus de 2 000 immigrantes asiatiques. Afin de protéger les entreprises de massage dirigées majoritairement par des personnes de races blanches, ces organismes travaillent également pour obtenir la modification des exigences en matière de formation professionnelle et de diplômes, afin d'empêcher les travailleurs non anglophones, asiatiques et immigrants d'obtenir un permis ou un permis pour pratiquer une activité professionnelle. Il ne fait aucun doute que cette situation a eu des répercussions économiques considérables sur les masseurs et masseuses asiatiques. La ville de Newmarket a adopté un règlement municipal en 2021 qui a forcé la fermeture de tous les salons de massage asiatiques. Les masseurs et masseuses ont été inculpés et risquent une amende de 50 000 dollars.

[traduction] « Je ne suis pas une victime de la traite de personnes. Je me sers de mes mains pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. S'il vous plaît, arrêtez de fermer nos entreprises et de faire entrer plus de policiers dans nos vies. Arrêtez de m'imposer vos idées moralisatrices, coloniales et religieuses. » Ching Li

[Traduction] « C'est extrêmement raciste de dire que nous sommes des victimes de la traite de personnes parce que nous parlons peu l'anglais. » Lili

Les programmes de « sortie » perpétuent la surveillance et l'isolement : une violation de l'autodétermination

Le financement des programmes de « sortie » contre la traite de personnes dépend de l'identification des victimes supposées de la traite de personnes et de la nécessité de les forcer à quitter l'industrie du sexe. Ces programmes remplacent l'aide par la surveillance, la honte, la coercition et la peur, créant un environnement de méfiance et de malaise qui décourage et empêche les travailleurs du sexe d'accéder aux services nécessaires. Une personne qui s'adresse à un service social ou à un organisme de lutte contre la violence à l'égard des femmes afin de trouver un logement, d'obtenir une aide au revenu ou des soins de santé se heurte à des tentatives de « sauvetage » qui sont faites dans le but de la sortie de l'industrie du sexe au lieu de lui fournir l'aide dont elle a besoin. Les travailleurs du sexe sont erronément identifiés ou contraints de s'identifier comme victimes de la traite de personnes, car le financement de programme et les services, y compris les lits dans les refuges, les obligent souvent à le faire. Le processus d'identification utilisé par les prestataires de services pour identifier les victimes de la traite de personnes est incroyablement imparfait, rempli d'« indicateurs » ou de « signaux d'alarme » racistes et classistes, comme le fait de ne pas parler anglais, d'éviter le contact visuel, d'éviter la police, de travailler avec des tiers tels que des gérants, et d'afficher des annonces de travail du sexe en ligne. Ce processus rend illégitimes les expériences et les pratiques habituelles des immigrants et des personnes à faibles revenus, et les pratiques commerciales courantes des travailleurs du sexe, en plus de les voir comme des signes de traite de personnes et de victimisation.

[Traduction] Personnellement, les programmes de « sortie » m'ont fait plus de mal que de bien. J'étais une travailleuse du sexe à la recherche d'un autre moyen de gagner ma vie. La plupart des conseillers et des travailleurs sociaux ont cru que j'étais une victime et m'ont traitée comme si je me remettais de la traite de personnes ou des préjudices de l'industrie du sexe. Il n'était pas utile de me pousser à suivre une thérapie axée sur les traumatismes et la guérison alors que je ne cherchais qu'un revenu financier et la stabilité. Des personnes sans expérience dans mon secteur d'activité m'ont dit à plusieurs reprises que j'étais victime de traumatismes, ce qui a lentement diminué mon estime personnelle; aujourd'hui, je me sens plus instable, tant sur le plan émotionnel que sur le plan financier. J'aurais préféré avoir le soutien de pairs qui ne m'auraient pas jugée, qui ont réussi leur transition vers un autre travail et qui peuvent à la fois faire preuve d'empathie et aider à résoudre les nombreux problèmes pratiques rencontrés lorsqu'on quitte l'industrie du sexe. — Ali Song

L'immigration précaire est source d'exploitation

La cause première de l'exploitation des immigrants est l'absence de statut de résident permanent. Sans ce statut, les immigrants sont soumis à des permis de travail ou d'étude restrictifs qui les empêchent souvent de changer d'emploi ou d'établissement d'enseignement, d'accéder aux soins de santé, et les séparent de leur famille. Les personnes sans papiers font face à une exploitation encore plus grande, notamment à des salaires inférieurs à la moyenne et à des abus. Les immigrants subissent des représailles importantes lorsqu'ils mentionnent les mauvais traitements qu'ils subissent en raison des règlements en matière d'immigration qui donnent un pouvoir énorme aux employeurs. Le seul moyen de parvenir à une société équitable est d'assurer l'égalité des droits pour tous, mais l'égalité des droits n'est possible que si chacun a le même statut d'immigrant. C'est pourquoi nous continuons à demander la régularisation de toutes les personnes sans papiers et le statut de résident permanent pour tous les travailleurs immigrants, les étudiants, les réfugiés et les familles.

Les travailleurs du sexe asiatiques et immigrants s'expriment

Les travailleurs du sexe, en particulier les travailleurs du sexe asiatiques, s'expriment clairement : expulsion de leurs lieux de travail et de vie, privation de revenus et de moyens de subsistance, adoption de lois et de politiques qui les punissent, les poussent à travailler clandestinement et les exposent à la violence policière et à d'autres agresseurs, ainsi qu'à la violence physique et sexuelle, à l'exploitation et aux meurtres.

[Traduction] Même si je suis victime de violences conjugales et que je crois que l'institution du mariage hétérosexuel est le système qui exploite le plus les femmes au monde, je n'ai pas le droit de demander la criminalisation du mariage. C'est pourquoi nous devons construire notre communauté pour nous entraider, comme le fait Butterfly, afin de protéger nos droits, d'améliorer nos conditions de travail et de mettre un terme à l'exploitation et à la violence dont nous sommes victimes

Arrêtez d'exploiter les travailleurs du sexe pour atteindre votre objectif de lutte contre le travail du sexe

Butterfly invite tous les politiciens, les organismes de lutte contre les travailleurs du sexe et toutes les forces de l'ordre à

ne plus utiliser la question de la lutte contre la traite de personnes pour exploiter les travailleurs du sexe, imposer leur objectif moralisateur et accroître leur propre financement et leurs intérêts politiques. Les organismes de lutte contre la traite de personnes visant l'emprisonnement doivent cesser d'essayer de fermer les salons de massage et les salons de services érotiques. Ils doivent aussi cesser d'obtenir la criminalisation du travail du sexe, car elle augmente la surveillance, le maintien de l'ordre, le nombre d'enquêtes et le profilage racial des travailleurs du sexe. Toute stratégie de lutte contre l'exploitation et la traite de personnes doit être centrée sur les droits de la personne, les droits du travail et les droits des immigrants. Elle doit aussi s'attaquer aux obstacles structurels et systémiques. La justice et les mesures de protection dont les personnes marginalisées ont besoin doivent prendre la forme d'investissements plus importants dans les services communautaires, les logements abordables et sécuritaires, l'accès à l'éducation non oppressive, les soins de santé accessibles, les services de garde d'enfants, les services juridiques et l'aide juridique, les droits du travail, les salaires équitables, le statut légal pour tous et bien plus encore.

Puisque les politiques actuelles ne s'attaquent pas aux inégalités systémiques qui rendent les travailleurs du sexe vulnérables, nous formulons les recommandations suivantes :

Cessez de confondre travail du sexe et traite de personnes.

- Abroger les lois et les règlements municipaux et relatifs au droit criminel et à l'immigration qui criminalisent et ciblent les travailleurs du sexe et les entreprises pour lesquelles ils travaillent. Abroger la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* et les règlements municipaux ciblant les salons de massage et les clubs d'effeuillage.
- Abroger le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (RIPR) qui interdit le travail dans les entreprises liées à l'industrie du sexe : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) doit tenir compte des recommandations du [Rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne](#) et abroger immédiatement les alinéas 183(1)b.1), 200(3)g.1), 203(2)a) et le paragraphe 196.1a) du *RIPR*.
- Assurer immédiatement un statut d'immigrant permanent et à part entière à toute personne au Canada, sans exception, et permettre à chacun d'accéder à des services sociaux et de santé respectueux.
- Mettre fin au maintien de l'ordre, à la surveillance et au profilage racial des travailleurs du sexe et des tiers.
- Restructurer le financement des services sociaux de manière qu'il ne dépende pas des cadres de la traite de personnes et qu'il n'oblige pas les personnes à s'identifier comme victimes ou à révéler leur statut d'immigrant. Il s'agit notamment de réaffecter des fonds à des organismes *communautaires* pour qu'ils fournissent un soutien et des services.
- Retirer les fonds alloués à la police et réaffecter les ressources aux services d'établissement des immigrants, aux services de santé, aux services juridiques et aux services de logement.
- Trouver une solution de rechange au système pénal carcéral.
- Élaborer des politiques sociales qui s'attaquent aux oppressions systémiques comme le sexisme, le racisme, la xénophobie, la transphobie, la putophobie et le classisme.

Bibliographie

Lam, E. (2018a). *Behind the Rescue: How anti-trafficking investigation and policies harm migrant sex workers* (Derrière le sauvetage : comment les enquêtes contre la traite de personnes et les policiers portent préjudice aux travailleurs du sexe immigrants). Butterfly. https://www.butterflysw.org/files/ugd/5bd754_bbd71c0235c740e3a7d444956d95236b.pdf (en anglais seulement)

Lam, E. (2018b). *Survey on Toronto holistic practitioners' experiences with bylaw enforcement and police* (Sondage sur l'expérience des praticiens holistiques de Toronto avec les règlements municipaux et la police). Butterfly. https://www.butterflysw.org/files/ugd/5bd754_6d780ceba3cb4f6c85de4d3e9e0b7475.pdf (en anglais seulement)

Lam, E. (2019a). *How to develop a social justice framework to support migrant sex workers and prevent the harm caused by anti-trafficking initiatives* (Comment élaborer un cadre de justice sociale pour soutenir les travailleurs du sexe immigrants et prévenir les préjudices des initiatives de lutte contre la traite de personnes) (en anglais seulement). *Association internationale des écoles de service social : Dialogue social*. vol. 20. p. 30 à 34.

Butterfly. (2021b). *Call to action: Stop racist attacks from harmful anti-trafficking organizations against Asian massage parlours and sex workers* (Appel à l'action : mettre fin aux attaques racistes à l'encontre des masseurs et des travailleurs du sexe asiatiques des organismes néfastes de lutte contre la traite de personnes). <https://www.butterflysw.org/stop-racist-attacks> (en anglais seulement)

Butterfly et Réseau juridique VIH. (2021, 8 avril). *Mémoire conjoint sur le projet de loi 251, Loi relative à la lutte contre la traite de personnes*. <https://www.hivlegalnetwork.ca/site/joint-submission-on-bill-251-combating-human-trafficking-act-2021/?lang=en> (en anglais seulement).

Butterfly et Immigrant Legal Committee (2018). *Mémoire au Comité permanent de la justice et des droits de la personne. Restriction de l'accès au permis de travail visant l'emploi dans des entreprises liées au commerce du sexe*. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/JUST/Brief/BR10006331/br-external/ImmigrationLegalCommittee-9857797-fpdf>

Fudge, J., Lam, E., Chu, S. K. H. et Wong, V. (2021). *Caught in carceral web: Anti-trafficking laws and policies and their impacts on migrant sex workers* (Emprisonné par le milieu carcéral : les lois et politiques de lutte contre la traite de personnes et leurs effets sur les travailleurs du sexe immigrants). Butterfly. https://www.butterflysw.org/files/ugd/5bd754_71be1154f6ff4bbb94a03ed7931a32df.pdf (en anglais seulement)